

# LE MAGAZINE

ville de  
saint-Doulchard

## VACCINATION

1 centre temporaire  
1 centre permanent



# PRENEZ SOIN DE VOUS  
ET DE VOS PROCHES

Comme une envie de  
Lâcher-prise !





## SAMEDI 5 JUIN : FÊTE DU TOUR (DE FRANCE)

- Samedi 5 juin, à l'occasion de la Fête du Tour (prélude au Tour de France qui passera dans notre belle ville de Saint-Doulchard le vendredi 2 juillet) le Maire, Richard Boudet et Sébastien Loiseau, conseiller municipal, ont accueilli les amateurs de vélo à "l'atelier" éphémère installé au Domaine de Varye organisé de main de maître par notre club de vélo Saint-Doulchard Cyclotourisme, ses bénévoles et son Président, Arnaud Paillot.



ÇA BOUGE !



## NOUVELLE ARRIVANTE À LA RÉSIDENCE HECTOR BERNARD



• Richard Boudet, le Maire et Christiane Daudonnet, Maire-adjoint accueillent les nouveaux arrivants à la Résidence Autonomie Hector Bernard

## TABLES DE PIQUE-NIQUE À L'ÉTANG DE L'ÉPINIÈRE

- Richard Boudet, le Maire, et Philippe Berger, conseiller municipal délégué, se sont rendus à notre superbe site de l'étang de l'Épinière où viennent d'être installées de nouvelles tables de pique-nique. A cette occasion, ils ont pu échanger avec des Dolchardiens qui profitaient de ce moment privilégié.

## LA 37<sup>E</sup> FOIRE AUX VINS



- A l'occasion de la 37<sup>e</sup> édition de la foire aux vins organisée par la dynamique équipe de bénévoles du comité des fêtes ; son Président Philippe Barachet a reçu le Maire, Richard Boudet, pour lui faire découvrir les divers exposants du drive.

## COMMÉMORATIONS



• Richard Boudet, le Maire, dépose une gerbe au monument aux morts le 19 mars en compagnie des anciens combattants



- Richard Boudet, le Maire, entouré de Jean-Bernard Gilbert, correspondant défense au sein du Conseil municipal et d'Édouard Schaeffer, Président de l'association des Retraités Militaires, à l'occasion du dépôt de gerbes de la commémoration du 8 Mai 1945.



# UN ÉTÉ PLEIN D'ESPOIR

DOLCHARDIENNES, DOLCHARDIENS, **VOUS NOUS AVEZ FAIT CONFIANCE** LE 15 MARS 2020  
À PRÈS DE 70% POUR GÉRER NOTRE VILLE DE SAINT-DOULCHARD.

ENTRE LE 15 MARS ET LE 23 MAI, DATE DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DE LA NOUVELLE MANDATURE, UN TRAVAIL DE TOUS LES INSTANTS ET UN PASSAGE DE TÉMOIN ENTRE DANIEL BEZARD ET MOI-MÊME ONT PU ÊTRE RÉALISÉS ET C'EST DANS CES MOMENTS SI PARTICULIERS QUE L'ON PEUT **MESURER LA CONFIANCE ET L'AMITIÉ.**

AVEC MON ÉQUIPE, MALGRÉ CETTE CRISE SANITAIRE, NOUS AVONS SU **RELEVER CE DÉFI EN VOUS ACCOMPAGNANT** TOUTES ET TOUS.

QUE CE SOIT PAR L'AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES, L'ORGANISATION DE LA CANTINE, LA DISTRIBUTION DE MASQUES DANS LES ÉCOLES, L'ACCUEIL AU CENTRE DE LOISIRS ET À LA CRÈCHE, TOUT A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE POUR **ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS**, QUOI QU'IL EN COÛTE.

**POUR NOS AÎNÉS, UN CENTRE DE VACCINATION** LEUR A ÉTÉ DÉDIÉ LES 20 ET 21 MARS DERNIER. CE SERONT PLUS DE 10 000 PERSONNES QUI SE SERONT FAIT VACCINER À SAINT-DOULCHARD AVANT L'ÉTÉ.

LE MONDE ÉCONOMIQUE A SU RÉSISSER, PREUVE DU DYNAMISME ET DE L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLE, **DE NOUVELLES ENSEIGNES ONT FAIT LE CHOIX DE NOUS REJOINDRE.**

JE N'OUBLIERAI PAS **NOTRE MONDE ASSOCIATIF ET SES BÉNÉVOLES** QUE NOUS AVONS SOUTENUS DE MANIÈRE INDÉFECTIBLE ET QUI ONT PU REPRENDRE LEURS ACTIVITÉS.

J'EN PROFITE POUR **REMERCIER NOS AGENTS** POUR LA QUALITÉ DE LEUR TRAVAIL, LEUR IMPLICATION, LEUR AGILITÉ ET LEUR SENS DU COLLECTIF. TOUTES CES VALEURS QUI NOUS SONT SI CHÈRES ET DANS LESQUELLES NOUS NOUS RETROUVONS.

*Je vous souhaite à toutes et tous  
de bonnes vacances ainsi qu'un très  
bel été à Saint-Doulchard,  
cette ville où il fait bon vivre.*



**RICHARD BOUDET**  
MAIRE DE SAINT-DOULCHARD



## SOMMAIRE

- 02 • La preuve en images
- 03 • Édito - Sommaire
- 04/05 • Séance de rattrapage
  - > Vote des taux des taxes communales : stabilité de la fiscalité
  - > Bourges Plus - Agglobus
- 06/07 • La Vaccination
- 08/11 • Et si on parlait Travaux
  - > Extension géographique de la commune
  - > Résidence Autonomie Hector Bernard et démolition de l'immeuble Galion
  - > Carte des travaux
  - > «Mon éclairage public» - Groupe scolaire des Verdins - Place de l'Hôtel de Ville
- 12 • Économie
- 13 • S'enrichir l'esprit
- 14 • Des petites infos bien utiles
- 15 • Agenda

# VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES

## STABILITÉ DE LA FISCALITÉ

### LA FIN DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

A compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes et EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre. Pour compenser cette suppression, les communes se verront transférer en 2021, le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par le département au titre de leur territoire. Pour le département du Cher, chaque commune se verra transférer le taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties 2020 de 19,72 % par addition à son taux communal 2020.

### LE CALCUL DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE : INTÉGRATION DU TAUX DÉPARTEMENTAL DANS LA TAXE FONCIÈRE

Le taux communal 2020 de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 12,05 % et le taux communal 2020 de taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 28,06 %.

**Ces taux sont inchangés depuis 10 ans.**

Avec cette réforme, le taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties 2020 de 19,72 % s'additionne au taux communal 2020 (12,05 %) et s'établit ainsi à 31,77 %. Il n'y a plus qu'un seul taux de taxe foncière.

#### PAS D'IMPACT SUR LE CONTRIBUABLE DOLCHARDIEN

Le Conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition de la fiscalité locale pour l'année 2021

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	31,77 % (12,05 % + 19,72 %)
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	28,06 %

Le produit total prévisionnel de la fiscalité directe locale attendu au titre de l'année 2021 est de 3 530 568 euros

### LA RÉNOVATION DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE HECTOR BERNARD UNE RELANCE MAÎTRISÉE

**La municipalité a décidé de mettre en œuvre des travaux d'isolation, de rénovation énergétique et de renouvellement des ascenseurs de la Résidence Autonomie Hector Bernard.**

Ces travaux vont être financés dans le cadre d'une convention tripartite entre la ville de Saint-Doulchard, le Centre Communal d'Action Sociale et le Représentant de l'État via la DSIL ou Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Le feu vert a été accordé par le représentant de l'État avec une subvention de 607 558 euros. **Les travaux vont commencer cet été 2021 et seront terminés fin décembre 2022.**

### LA MÉCANIQUE DE COMPENSATION DE LA PART DE L'ÉTAT : LE COEFFICIENT CORRECTEUR

**Afin de permettre une compensation à l'euro près de la perte de la taxe d'habitation, un coefficient correcteur s'appliquera sur le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties.**

Ce coefficient correcteur s'appliquera chaque année au produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par la commune.

Ainsi une commune sous-compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties se verra attribuer un coefficient correcteur supérieur à 1 se traduisant par un complément de recette. A l'inverse, une commune surcompensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties se verra attribuer un coefficient correcteur inférieur à 1 se traduisant par une minoration de recette.

Ce mécanisme de correction suivra ensuite chaque année la dynamique des bases foncières mais ne s'appliquera pas à l'évolution des taux. Ce qui signifie que le coefficient correct ne peut être modifié par une action de la commune sur ses taux.

Le coefficient correcteur calculé pour la Ville de Saint-Doulchard est de 0,588456.

**Ainsi, la part des recettes de la taxe foncière départementale qui sera alloué à la ville de Saint-Doulchard ne représente que 58,8456 % de ce qui est perçu par l'Etat.**

De ce fait, l'application du coefficient correcteur de 0,588456 entraîne une minoration de ressources de 2 398 203 euros.

**En conclusion, et pour être tout à fait concret, toute cette mécanique financière n'aura absolument aucun impact sur le montant de l'impôt que vous aurez à payer.**



• Une Résidence pour nos seniors toujours plus fonctionnelle et moins énergivore



# BOURGES PLUS

LE 15 JUILLET 2021, CELA FERA UNE ANNÉE  
QU'UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ÉTÉ INSTALLÉ



La gouvernance de Bourges Plus est composée d'une Présidente, de 15 Vice-présidents et de 5 membres du Bureau, essentiellement les Maires des communes composant l'agglomération.

A ce titre, Richard Boudet, Maire de Saint-Doulchard, 2<sup>e</sup> ville de l'agglomération, a été élu 2<sup>e</sup> Vice-président de Bourges Plus en charge des finances et des solidarités communautaires.

Bourges Plus est un EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale. La coopération a pour définition : **"travailler intelligemment ensemble dans un but commun"**.

C'est grâce à ce travail d'écoute et d'intelligence collective que toutes les communes sont respectées.

C'est ainsi que Richard Boudet, fort des valeurs qu'il porte, défend une politique ambitieuse avec une fiscalité modérée. Car si augmenter les impôts pour financer les projets est la solution de facilité, ce n'est jamais celle qu'il retient. Lors du dernier conseil communautaire, **voilà votre Vice-président a présenté le budget de l'agglomération et a insisté sur le fait qu'aucun impôt supplémentaire ne viendrait assommer les populations de toutes les villes de l'agglomération.**

« VOUS POUVEZ COMPTER SUR MOI ET SUR MON INTÉGRITÉ  
POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS »

RICHARD BOUDET

Valérie Chantefort, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire de Saint-Doulchard et Vice-présidente à Agglobus en charge des intermodalités et complémentarité des réseaux de transports, et Mélanie Celegato, conseillère municipale de la majorité, élue à Agglobus et membre de la commission, représentent la ville de Saint-Doulchard au sein de cette structure qui est en charge des transports dans les 17 communes de l'agglomération ainsi qu'à Saint-Florent, Pigny et Fussy.

• Valérie Chantefort, Vice-présidente à Agglobus, Richard Boudet, Maire et Mélanie Celegato, élue à Agglobus



## LES ENJEUX DE LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE AGGLOBUS

### LE RÔLE D'AGGLOBUS : ORGANISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Cette structure définit les objectifs en matière de transports en commun publics. Elle établit le cahier des charges indiquant les modalités de l'offre (les lignes, les fréquences, les types de véhicules...). Ensuite une entreprise privée est choisie dans un cadre juridique précis pour mettre en œuvre le réseau. Actuellement le délégataire est STU Bourges, une filiale du groupe RATP.

Agglobus définit la politique tarifaire et verse une contribution au délégataire pour exercer sa mission. Le syndicat est principalement financé par une contribution des entreprises appelée Versement Mobilité.

### VIGILANCE SUR LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Lors du Conseil syndical du 25 février 2021, nous avons proposé que les employeurs qui financent à plus de 80% les transports en commun soient mieux représentés au sein du comité des partenaires. Il s'agit d'une instance consultative qui se réunit une fois par an et avant toute évolution significative de l'offre, de la politique tarifaire...

**Ainsi, une association d'entreprises de la ville de Saint-Doulchard, "SaintDoul'up", et les plus gros contributeurs du versement mobilité sont aujourd'hui intégrés au comité des partenaires.**

Concernant la mise en place de la gratuité des transports en commun les week-ends à partir du 8 Mai, cette mesure engendre un impact financier de l'ordre de 50 000 € pour 2021. Bien qu'il soit louable de rendre l'usage du bus plus attractif financièrement, il convient de s'interroger sur les mécanismes compensatoires pour les abonnés annuels plein temps qui vont payer pour un service gratuit. Cette question a été soulevée lors du Conseil syndical du 18 mars 2021. A cette occasion, un autre dispositif gratuit a été mis en place pour créer une navette desservant les quartiers prioritaires de la Ville de Bourges et le centre-ville de Bourges pendant la période estivale. Ce dispositif est expérimental. Là encore, nous avons attiré l'attention sur la nécessité de mesurer la fréquentation de cette navette.





• Les élus, ici Valérie Chantefort, Marylène Barachet et Monique Bissonnier, au centre du dispositif d'accueil pour accompagner les habitants.



• Notre superbe Centre Socio Culturel transformé en centre de vaccination. Un film retraçant l'histoire de Saint-Doulchard est diffusé pendant le quart d'heure de vigilance.

# VILLE DE SAINT-DOULCHARD LE CENTRE DE VACCINATION TEMPORAIRE

COMME LE MAIRE S'Y ÉTAIT ENGAGÉ DANS UN COURRIER AUX AINÉS, LA VILLE DE SAINT-DOULCHARD A OBTENU DU PRÉFET ET DU DIRECTEUR DE L'ARS, UN CENTRE DE VACCINATION À DESTINATION DES DOLCHARDIENS DE 75 ANS ET PLUS.



• André Barbier, le doyen des élus est vacciné

## UN CONTACT PERSONNALISÉ

Ainsi début mars 2021, les habitants de 75 ans et plus qui sont destinataires du colis de Noël ont été contactés par téléphone afin de leur proposer un rendez-vous pour recevoir leur première dose de vaccin Moderna. Ensuite ils ont reçu un courrier par voie postale leur confirmant leur rendez-vous.

**Ce dispositif a permis à tous les habitants de cette tranche d'âge qui ne sont pas familiers avec internet et Doctolib d'accéder facilement à la vaccination.**

Il faut aussi noter que les communes de Marmagne et Berry-Bouy ont été associées à cette vaccination pour leurs habitants de 75 ans et plus.



• Monique Bissonnier, responsable du centre de vaccination fait le bilan avec un médecin



• Richard Boudet, Maire de Saint-Doulchard, accompagné de Bernard Dupérat, Maire de Marmagne et de Bernadette Goin, Maire de Berry-Bouy, accueille Bertrand Moulin, Directeur de l'ARS

« PRÈS DE 580 PERSONNES ONT ÉTÉ VACCINÉES LES 19, 20 ET 21 MARS »

## ASSURER LA COUVERTURE VACCINALE

Bon nombre d'entre eux ont répondu favorablement puisque **près de 580 personnes ont été vaccinées les 19, 20 et 21 mars** au Centre Socio Culturel. La Ville a organisé le transport pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Une équipe de 2 médecins et 2 infirmières a assuré la consultation et la vaccination. La seconde injection a eu lieu les 16, 17 et 18 avril.

Le professionnalisme de ce centre de vaccination temporaire a permis l'obtention d'un centre permanent de week-end destiné aux publics éligibles à la vaccination.



# VILLE DE SAINT-DOULCHARD

## LE CENTRE DE VACCINATION PERMANENT

• Le Centre de vaccination de la ville est ouvert tous les week-end



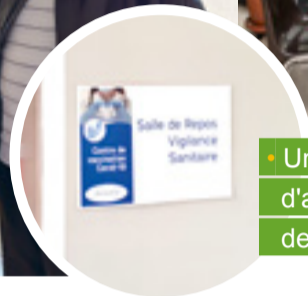
• Le docteur Bezard comme bon nombre de soignants dolchardiens contribue à l'effort de vaccination

## PERMANENT

• Le centre reçoit sur rendez-vous



• Les infirmières préparent les doses de vaccin ARN



• Une zone de repos permet d'assurer la sécurité de tous les vaccinés



« PLUS DE 10 000 PERSONNES VACCINÉES À SAINT-DOULCHARD »

### UN CENTRE GÉRÉ PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Sous l'impulsion de l'équipe municipale et en totale collaboration avec le directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé, la Ville de Saint-Doulchard dispose d'un centre de vaccination permanent ouvert tous les week-ends.

Ce centre est géré par la municipalité. Les personnels non médicaux sont des agents de la ville volontaires pour travailler les samedis et dimanches. Ils assurent l'accueil et la sécurité sanitaire du centre.

Les équipes médicales sont composées d'infirmières (libérales, salariées et retraitées), de médecins (généralistes, spécialistes, retraités ou actifs) et de pharmaciens.

Chaque semaine, les doses issues de la pharmacie centrale du Centre Hospitalier sont reçues. Conservées dans un réfrigérateur spécial et sous sonde-alarme afin de vérifier en permanence la température de stockage, les flacons de vaccins sont préparés par les infirmières à destination des personnes ayant un rendez-vous. **Traçabilité et protocole sanitaire sont ainsi assurés.**

### DES CRÉNEAUX RÉSERVÉS AUX HABITANTS DE SAINT-DOULCHARD

Des créneaux de vaccination sont réservés aux Dolchardiens qui peuvent prendre rendez-vous par téléphone. Sinon, il suffit de se connecter sur Doctolib et de choisir le centre de vaccination de Saint-Doulchard, 1 rue Laennec.

Depuis le 10 avril, plus de 500 personnes sont vaccinées chaque week-end avec le vaccin Pfizer. En mai et juin, grâce aux dotations supplémentaires de vaccins, plus de 750 personnes reçoivent leurs 2 injections. Le centre de vaccination fonctionnera jusqu'à fin juillet.



• La consultation médicale avant toute vaccination

### BON À SAVOIR : VACCINATION ET COMPTE AMELI

Depuis le 3 mai, toute personne vaccinée contre la Covid-19 peut demander, lors de la vaccination, au professionnel de santé de lui remettre une attestation de vaccination dite "certifiée" au format papier.

L'attestation de vaccination contient en clair les seules données suivantes : identification de la personne vaccinée, nom du vaccin pour la dernière injection, date de la dernière injection et statut vaccinal.

Elle comporte aussi 2 cachets électroniques visibles :

- le Datamatrix, une sorte de QR code authentifiant le document via la norme 2D-DOC employée par l'administration française pour certifier ses documents ;
- le QR code qui permet, en le flashant, d'enregistrer l'attestation dans la fonctionnalité Carnet de l'application mobile TousAntiCovid, téléchargeable gratuitement sur App Store ou Google Play Store.

Elle est appelée à évoluer pour s'adapter aux normes européennes, afin de faciliter dans un premier temps la circulation des citoyens européens sur le territoire de l'Union, puis internationale.

Les personnes vaccinées pourront récupérer cette attestation de manière autonome et sécurisée à partir d'un téléservice en cours de développement. Un message signalant la disponibilité de ce nouveau service sera envoyé à tous les détenteurs d'un compte ameli.

**À NOTER :** Pour les personnes qui ne maîtrisent pas les outils numériques ou qui n'y ont pas accès, l'Assurance Maladie pourra adresser par courrier leur attestation de vaccination certifiée.





• Daniel Fourré  
et Richard Boudet

# NOTRE VILLE S'AGRANDIT

(DE 2 KILOMÈTRES)

Monsieur le Maire a rencontré Daniel FOURRÉ, Vice-président du Conseil départemental en charge des routes, au sujet du déplacement des panneaux d'entrée de ville au Nord-Ouest de Saint-Doulchard.

L'actuel panneau situé route départementale 2076 en face du restaurant "le Mogador" n'est plus en adéquation avec le développement de ce secteur intervenu ces dernières années : arrivée des commerces de la zone du Clos Blanc, de l'hypermarché Leclerc, de la concession Peugeot, de Burger King...

Symbole du développement économique et démographique de Saint-Doulchard, l'aire urbaine rejoint désormais le lieu-dit "La Perlotte" et le giratoire de la rocade. Pour conserver une cohérence territoriale, il a donc été décidé de déplacer le panneau à cet endroit soit à plus de 2 km de son emplacement actuel.

Un déplacement de cette distance est très rare pour être signalé.



• Emplacement  
futur

• Emplacement  
actuel





# DES TRAVAUX D'IMPORTANCE À LA RÉSIDENCE HECTOR BERNARD

Pour améliorer le bien-être et le confort de nos aînés, la municipalité a décidé d'engager des travaux conséquents à la Résidence.

Du remplacement des ascenseurs, à la réhabilitation du bâtiment en passant par le changement de l'éclairage actuel, c'est l'ensemble de cette structure qui va faire peau neuve d'ici quelques semaines.

Pour conjuguer confort des résidents et développement durable, il sera procédé notamment à l'isolation des bâtiments par l'extérieur ainsi qu'au remplacement de l'actuelle chaufferie par des pompes à chaleur.

LE MONTANT TOTAL  
DES TRAVAUX SERA DE  
1 400 000 EUROS

- Début des travaux : été 2021
- Fin des travaux : 2022



## SUBVENTIONS ACCORDÉES A CE JOUR :

- Subvention DSIL 2021 accordée par l'État à hauteur de 607 558 € (travaux de réhabilitation)
  - Subvention Bourges Plus à hauteur de 225 000 € (travaux d'économie d'énergie)
- Subvention accordée par la CARSAT à hauteur de 138 680 € (ascenseurs)
- Subvention accordée par la CARSAT à hauteur de 9 167 € (luminaires)

## L'ENSEMBLE DES TRAVAUX

### TRAVAUX DE RÉHABILITATION :

#### A. Réfection de l'isolation des bâtiments

- Remplacement de l'isolation et de l'étanchéité des toitures terrasses.
- Surisolation par l'extérieur des murs périphériques.

#### B. Chaufferie - production de chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire)

- Remplacement de la production gaz par des pompes à chaleur.

#### C. Distribution de l'eau chaude sanitaire

- Mise en conformité du réseau d'eau chaude sanitaire et amélioration du confort d'usage.

#### D. Remplacement de la VMC

- Installation d'une VMC hygroréglable (débit d'air extrait variable en fonction de l'humidité).

### REPLACEMENT DES ASCENSEURS :

- Désamiantage devant les accès des 3 ascenseurs.
- Remplacement de 3 ascenseurs.

### REPLACEMENT DES LUMINAIRES DES CIRCULATIONS :

- Installation de luminaires à leds communicants.



## DÉMOLITION DU "GALION"

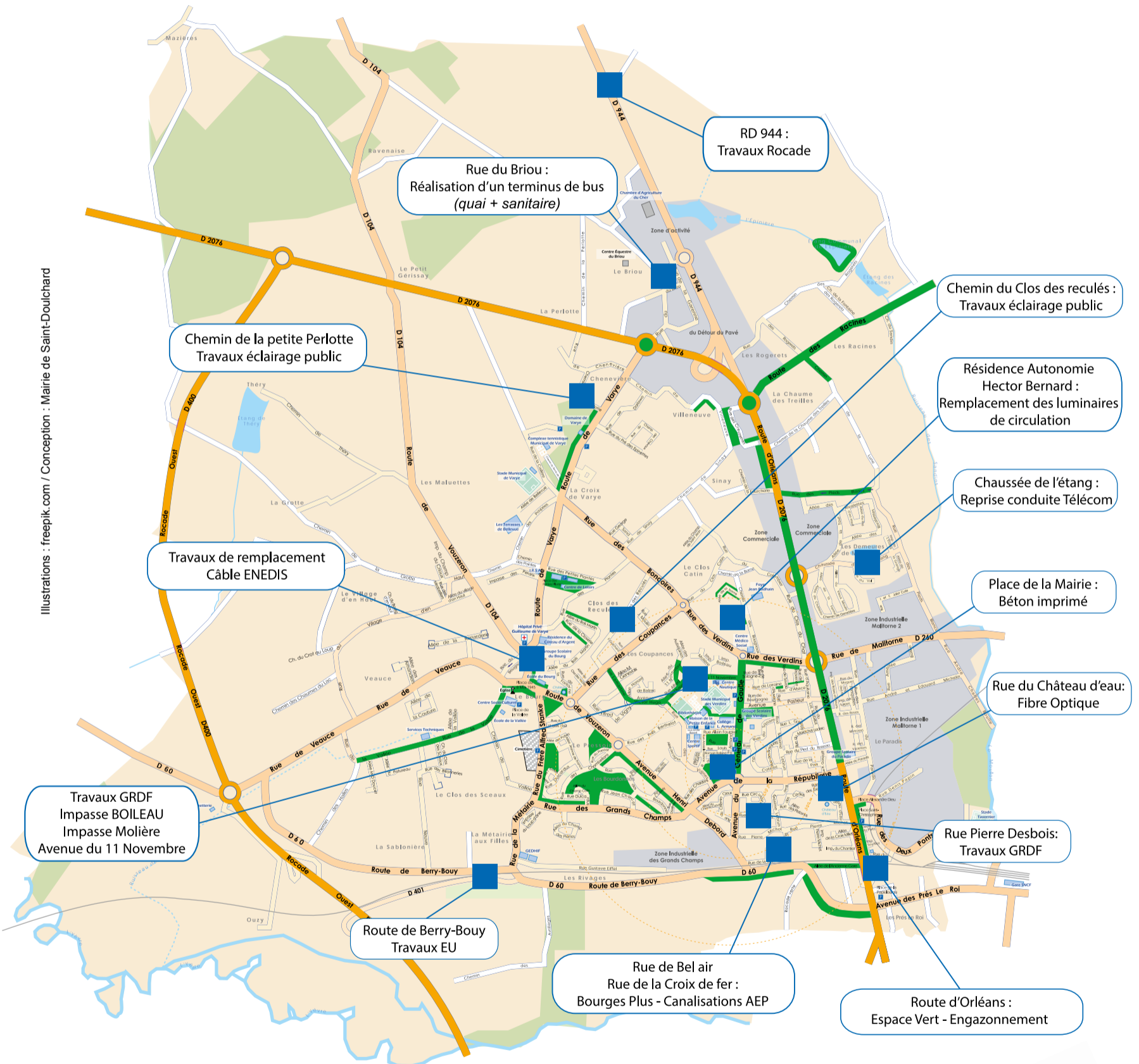
Suite à des échanges entre la direction de France Loire et Monsieur le Maire, cet immeuble situé à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue du 11 Novembre sera prochainement démoli.

Ne correspondant plus aux critères d'habitat actuels et les habitants occupant les 13 logements étant tous relogés, ce bâtiment désormais vide sera détruit à la fin de l'année.





# SUIVEZ LES TRAVAUX



Illustrations : freepik.com / Conception : Mairie de Saint-Doulchard

	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
	TRAVAUX EN COURS



**POUR AMÉLIORER  
VOTRE QUOTIDIEN**





• Philippe Moisson, Président du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher, Richard Boudet, Maire de Saint-Doulchard et Guillaume Frémondeau, Directeur territorial d'Enedis signant la convention.

## « MON ÉCLAIRAGE PUBLIC » UNE GRANDE PREMIÈRE DANS LE CHER

**AVANTAGE !  
AVEC CE NOUVEAU SERVICE,  
LES PANNES SONT DÉTECTÉES  
ET RÉPARÉES AVANT MÊME  
D'ÊTRE SIGNALÉES.**



Le 27 mai dernier, à l'Hôtel de Ville, Philippe Moisson, Président du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher, Guillaume Frémondeau, Directeur territorial d'Enedis et Richard Boudet, Maire de Saint-Doulchard ont signé une convention de lancement du dispositif « Mon éclairage public ».

Ce dispositif est une première départementale. Il consiste en un service d'alerte pour détecter les anomalies d'éclairage public.

Concrètement, **chaque nuit, les données de consommation de tous les points d'éclairage public de la Ville sont remontées et analysées le matin par le système d'information d'Enedis.** La consommation d'une journée à l'autre étant similaire pour l'éclairage public, toute rupture à la baisse ou à la hausse est ainsi identifiée. La ville de Saint-Doulchard est alors informée d'une suspicion de panne dès le lendemain matin via une alerte mail. Les pannes sont détectées, géolocalisées et réparées avant même d'être signalées par les habitants.



## LE GRAND CHANTIER DU GROUPE SCOLAIRE DES VERDINS, C'EST PARTI !

Le Maire, Richard Boudet, et son adjointe aux affaires scolaires, Valérie Chapat, se sont rendus le lundi 31 mai à l'école des Verdins, pour y rencontrer le corps enseignant de l'école maternelle et de l'école élémentaire ainsi que des représentants des parents d'élèves.

A cette occasion, Monsieur le Maire et son adjointe ont confirmé, comme ils s'y étaient engagés, que les études préalables aux travaux débuteraient dès septembre 2021.



• Rénovation de la place après les travaux

## RÉFECTION DE LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

La terrasse en bois située entre l'Hôtel de Ville et le forum étant très dégradée et dangereuse lorsqu'il pleuvait, la municipalité a décidé de rénover totalement cet espace public. Le choix s'est porté sur un matériau offrant une totale sécurité aux utilisateurs et demeurant cohérent avec l'esthétique du reste de la place de l'Hôtel de Ville.

*Les travaux ont été réalisés par la société Colas pour un montant de 75 056,84 euros TTC*



• Rénovation de la place pendant les travaux



# LE DYNAMISME DE NOTRE VILLE



## ÇA GRIMPE À SAINT-DOULCHARD :

4 MURS devient CONTRE POINTE, structure ludique d'escalade. Le Maire, Richard Boudet et son adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme, Dominique Gillet, ont reçu les deux jeunes repreneurs de la friche de l'ancien 4 MURS. Marc Cousin et Brice Picault, passionnés d'escalade, vont transformer le bâtiment actuel pour y développer un espace ludique d'escalade et de convivialité à destination de tous publics. Ils seront en mesure de vous accueillir courant septembre prochain.

## L'ART DE LA BARBE

Un emplacement commercial disponible route d'Orléans a permis l'installation d'un espace de bien-être dédié aux hommes : "Le Barbier de Saint-Doul", seul espace destiné à cette activité dans notre ville.



## PEUGEOT A DÉMÉNAGÉ

Le jeudi 11 mars, Rodolphe Vincent, PDG du groupe Vincent et Olivier Breining, Directeur de la concession, ont reçu Richard Boudet, Maire, à l'occasion de l'ouverture de la toute nouvelle concession Peugeot, située à proximité du lieu-dit la Perlotte.

Cette concession emblématique de Saint-Doulchard s'est installée dans des locaux flambant neuf et ultramodernes renforçant ainsi l'excellence du pôle automobile départemental de notre ville. Les anciens locaux que vous connaissez seront à nouveau investis par une nouvelle structure automobile multi-marques de grande facture.



## NOS RESTAURATEURS, PRENONS-EN SOIN

À TABLE !

1, 2, 3 Pizza  
Buffalo Grill  
Campanile  
Courtepaille  
First Grill  
Flunch  
French corner  
L'Auberge du Détour  
Les Domaines qui montent  
Le Grand Ouest  
Le Lavoir  
Le Mogador  
Le Pélican  
Les Rivages  
Le Royal Chic  
Mac Donald's  
Restaurant du bowling  
Sushiko  
Wok 18



A PARTIR DU 9 JUIN,  
RENDEZ-VOUS DANS  
LES RESTAURANTS DE  
NOTRE VILLE EN TERRASSE  
COMME À L'INTÉRIEUR.  
MERCİ POUR EUX.



## À VOS CABAS !

Comme le Maire et son équipe s'y étaient engagés, un nouveau commerce de proximité va s'installer prochainement en centre-ville. Son implantation est désormais possible suite à l'achat par la Mairie de l'ancienne pharmacie.

Ce commerce va permettre de répondre à l'attente des habitants du quartier.





**LE SÉQUOIA GÉANT, CONIFÈRE PLUS QUE CENTENAIRE, FAIT PARTIE DE CETTE BIODIVERSITÉ DU PARC**

Avec son parc de 4 hectares dont 2 hectares de partie boisée, le Domaine de Varye renferme des trésors de faune et de flore.

Dans un souci de préservation et de valorisation de ce patrimoine, la Mairie a initié une démarche de labélisation du Séquoia géant en arbre remarquable auprès de l'association A.R.B.R.E.S.

**Arbres Remarquables :**  
Bilan, Recherche, Etudes et Sauvegarde.

# LE DOMAINE DE VARYE EN PROJET

## LA LABÉLISATION DU SÉQUOIA GÉANT EN ARBRE REMARQUABLE

### QUELLES SONT LES CRITÈRES D'IDENTIFICATION D'UN ARBRE REMARQUABLE ?

Le label Arbre Remarquable de France est attribué à des propriétaires d'arbres reconnus exceptionnels au niveau national par leur âge, leurs dimensions, leur forme, leur rareté, leur passé ou encore leur légende.



### CARTE D'IDENTITÉ SÉQUOIA GÉANT DE VARYE

- **Nom en latin :** Sequoiadendron giganteum
- **Nom en français :** Séquoia géant
- **Famille :** Taxodiaceae
- **Région d'origine :** endémique de La Sierra Nevada en Californie
- **Hauteur totale :** entre 33 et 40 mètres
- **Circonférence du tronc à 1,30 m du sol :** 6,50 m
- **Âge :** environ 150 ans, plantation probable vers 1870, année de construction du château de Varye. A cette époque, il était d'usage de peupler les parcs châteaux français ou maisons de maître d'arbres d'ornement et le Séquoia, arbre exotique, était un signe ostentatoire de richesse du propriétaire.
- **Situation de l'arbre :** isolé
- **Longévité espéré :** le Séquoia peut vivre jusqu'à 2000 ans parfois 3000 ans.

### L'ASSOCIATION A.R.B.R.E.S, QUI SONT-ILS ?

L'association A.R.B.R.E.S a été créée en 1994 pour rassembler tous ceux qui veulent découvrir les arbres, les inventorier et les protéger.

Depuis l'an 2000, dans le cadre de l'opération : "200 arbres pour retrouver nos racines", l'association attribue le label "Arbre Remarquable de France" afin de faire reconnaître ces arbres extraordinaires comme patrimoine national.

Ce label est attribué aux communes, collectivités territoriales, établissements recevant du public et propriétaires privés qui, possédant un arbre exceptionnel, signent un accord de partenariat avec l'association, impliquant notamment :

- Un engagement d'entretien, de sauvegarde et de mise en valeur de l'arbre en question, considéré comme patrimoine naturel et culturel.
- La mise en place sur le site d'un panneau de présentation de l'arbre portant le logo de l'association.



POUR LA PETITE HISTOIRE...

LE NOM "SÉQUOIA" VIEN DU CHEF INDIEN "SEQUOYAH", INVENTEUR DU SYSTÈME D'ÉCRITURE CHEROKEE.

ON LE SURNOMME AUSSI "ARBRE À BOXEUR" OU "DOSSIER DES RANDONNEURS" À CAUSE DE SON ÉCORCE DOUCE ET SPONGIEUSE QUI LE PROTÈGE DES INCENDIES DANS SA RÉGION D'ORIGINE.

LES INDIENS DE LA SIERRA NEVADA VÉNÉRAIENT LE SÉQUOIA GÉANT COMME LE PILIER DU MONDE, AUTOUR DUQUEL TOUT AVAIT ÉTÉ CRÉÉ. ILS L'APPELAIENT AUSSI L'ARBRE PHÉNIX POUR SA FACULTÉ À RÉSISSER AUX INCENDIES ET À "RENAÎTRE DE SES CENDRES". SEULE UNE FORTE CHALEUR PERMET AUX CÔNES DE S'OUVRIRE POUR LIBÉRER LES GRAINES.



# #VIVEMENT LES VACANCES

LES ENFANTS ET LES JEUNES DOLCHARDIENS VONT POUVOIR PROFITER CET ÉTÉ DE VACANCES LUDIQUES PROPOSÉES PAR LA VILLE.



Bonne baignade !

## LE CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de loisirs accueillera vos enfants dès le mercredi 7 juillet et vous proposera un séjour en juillet et un séjour en août. Le centre accueille les enfants de 3 à 12 ans à la journée ou à la demi-journée de façon à s'adapter à vos besoins.

Un service de restauration le midi encadré par les animateurs permet aux enfants de rester déjeuner. Des activités variées et adaptées, encadrées par des animateurs et animatrices diplômés, seront proposées aux enfants.

## VACANCES ÉTÉ JEUNES

Nos jeunes, âgés de 13 à 17 ans, vont à nouveau pouvoir se retrouver cet été pour passer un bel été.

Du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août, les adolescents vont pouvoir choisir les activités qu'ils souhaitent pratiquer. Ces activités sont encadrées par les animateurs du monde associatif dolchardien. Activités à la carte et sorties vont ravir le plus grand nombre.

POUR TOUTE INFORMATION VOUS POUVEZ  
CONTACTER PHILIPPE OUVRARD, RESPONSABLE DU  
CENTRE DE LOISIRS AU 02 48 24 92 99 OU PAR MAIL :  
philippe.ouvrard@mairie-saintdoulchard.fr

## CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL

Vous pouvez profiter du Centre Nautique depuis le 19 mai dernier. Vue la situation très particulière la piscine a ouvert exceptionnellement le bassin extérieur dès le 19 mai. Durant tout l'été les bassins intérieurs et extérieurs seront à disposition du public sur réservation comme l'année passée. Restons prudents mais actifs !

INFORMATION : [www.mairie-saintdoulchard.fr](http://www.mairie-saintdoulchard.fr)

RÉSERVATION AU 02 48 70 92 00

## NOS BOUTS DE CHOU

La Ville vous propose d'accueillir vos tout-petits, de 3 mois à 3 ans à la crèche, aux Jeunes Pousses, sans oublier le Ram et nos assistantes maternelles.

Grâce à la complémentarité de ces structures vous pourrez laisser vos petits en toute sérénité.

Ainsi tous les parents auront une solution pour faire garder leurs petits à Saint-Doulchard.

Le Jardin d'enfants "Jeunes Pousses" propose un mode de garde collectif pour les enfants de 2 à 3 ans afin de faciliter leur intégration à l'école.



INFORMATION : MAISON DE LA PETITE ENFANCE

AU 02 48 23 59 69

## ENSEMBLE UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-DOULCHARD

Chères Dolchardiennes, Chers Dolchardiens,

Notre belle commune à la chance de compter de nombreuses et grandes entreprises industrielles et commerciales auxquelles s'ajoute un tissu dense de PME et entreprises artisanales. Cela fait de Saint-Doulchard l'une des plus riches de la région. La création de la communauté d'agglomération en 2002 a cependant provoqué un coup d'arrêt dans la progression permanente du produit fiscal issu de l'activité économique.

Voilà pourquoi, les équipes municipales précédentes ont toujours montré une grande réserve face au fait Intercommunal.

Sans doute disposerions-nous d'un produit fiscal dépassant largement 500 000 euros mensuels au lieu des 380 000 que nous reverse la communauté d'agglomération désormais attributaire de cette fiscalité.

Il n'y a donc pas lieu de dire merci, mais bien plutôt de veiller au maintien durable de ce reversement. Notre groupe y sera vigilant.

Par ailleurs, nous aurons à cœur d'insister pour le retour de commerce de proximité, notamment dans le quartier de la mairie, pour faire équilibre avec le développement en périphérie des grands commerces qui ne s'adressent pas directement à notre population municipale.

Il faut, en effet, veiller à ce que chacun et notamment les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion puissent trouver à proximité de chez eux les commerces et services dont ils ont besoin.

Malheureusement, la rue du Commerce, en plein cœur de Saint-Doulchard porte aujourd'hui bien mal son nom.

Les 4 élus d'opposition restent à votre disposition et vous assurent de leur engagement permanent au service de Saint-Doulchard, notre belle commune.

Maxime GAUTHIER - Carole GABARREN - Thibaut RENAUD - Marie RADUJET  
Contact : [ensemblestoulchard@gmail.com](mailto:ensemblestoulchard@gmail.com)

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ BONNES VACANCES À TOUS

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE VOUS SOUHAITENT À TOUTES ET À TOUS DE PASSER DE BONNES VACANCES.  
BIEN CORDIALEMENT

### Le Maire :

Richard BOUDET

### Les Maire-Adjoints et Délégués :

Valérie CHANTEFORT  
Urbain NTARUNDENGA  
Valérie CHAPAT  
Dominique GILLET  
Christiane DAUDONNET  
Bruno MARTINS  
Sylvie LITZLER  
Christian RAUCAZ  
Philippe BERGER

### Les Conseillers :

Mélanie CELEGATO  
Sophie DOS SANTOS  
Pierre GUILLET  
Monique BISSONNIER  
Hervé POMMIER  
Marylène BARACHET  
André BARBIER  
Christine MALAPERT  
Sébastien LOISEAU  
Marie-Odile GOUSSARD  
Laurent ROUSSAT  
Émilie CESCHINA  
Jean-Bernard GILBERT  
Marie-France CAILLET  
Kévin HUREAUX





## LES MARCHÉS FERMIS

DIMANCHE DE 9 H À 13 H - PLACE DU 8 MAI :

• 11 juillet • 8 août • 12 septembre

Le port du masque est obligatoire pour le marché fermier et le marché du mardi matin.

### JUIN

DU SAMEDI 12  
AU DIMANCHE 27  
**Exposition Les Rencontres  
"6 expressions"**  
Domaine de Varye

**DIMANCHE 20**  
**Elections départementales  
Elections régionales  
1<sup>er</sup> tour**

**Séance de (Re)mise en forme  
"Happy Mix" avec Move it**  
Domaine de Varye - 10h

**LUNDI 21**  
**Fête de la musique  
Wilson 5**  
19h à 21h30

**Centre Franco Portugais**  
Local de l'association

**MARDI 22**  
**EFS - Don du sang**  
Centre Socio Culturel - 15h à 19h

**VENDREDI 25**  
**Musique et Poésie Michel  
Goldmann et Antoine Bios**  
Marquise du Château  
Domaine de Varye - 18h30

**DIMANCHE 27**  
**Elections départementales  
Elections régionales  
2<sup>e</sup> tour**

**Séance de (Re)mise en forme  
"Gym plurielle" avec l'AGV**  
Domaine de Varye - 10h

### JUILLET

DU SAMEDI 3  
AU DIMANCHE 11  
**Exposition "Peintres et  
sculptures" de Didier Moreaud**  
Domaine de Varye

**SAMEDI 3**  
**Compagnie Cloche Perse  
Spectacle Jean de la Fontaine**  
Domaine de Varye - 20h

**DIMANCHE 4**  
**Séance de (Re)mise en forme  
"Méditation" avec MyClub**  
Domaine de Varye - 10h

**Compagnie Cloche Perse  
Spectacle Jean de la Fontaine**  
Domaine de Varye - 17h

**DU LUNDI 5 AU VENDREDI 9**  
**Stage de pastel organisé  
par Daniel Cozette**  
Domaine de Varye

**DIMANCHE 11**  
**Séance de (Re)mise en forme  
"Tai Chi" avec Acabie**  
Domaine de Varye - 10h

**DIMANCHE 18**  
**Séance de (Re)mise en forme  
"Happy Mix" avec Move it**  
Domaine de Varye - 10h

**LUNDI 19**  
**Compagnie Cloche Perse  
Lecture à Haute Voix**  
Domaine de Varye - 19h

**MERCREDI 21**  
**St Doul Pétanque 18  
Concours Vétérans**  
Boulodrome

**DIMANCHE 25**  
**Séance de (Re)mise en forme  
"Gym plurielle" avec l'AGV**  
Domaine de Varye - 10h

### AOÛT

**DIMANCHE 1<sup>ER</sup>**  
**Séance de (Re)mise en forme  
"Yoga" avec MyClub**  
Domaine de Varye - 10h

**SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8**  
**Saint Doulchard Autrement  
organise la "Pagaille Navale" :**  
**Le piano du Lac (concert flottant)**  
Étang de l'Épinière - 19h

**DIMANCHE 8**  
**Séance de (Re)mise en forme  
"Tai Chi" avec Acabie**  
Domaine de Varye - 10h

**LUNDI 16**  
**Compagnie Cloche Perse  
Lecture à Haute Voix**  
Domaine de Varye - 19h

**DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20**  
**Stage de pastel organisé  
par Daniel Cozette**  
Domaine de Varye

**DIMANCHE 22**  
**Séance de (Re)mise en forme  
"Happy Mix" avec Move it**  
Domaine de Varye - 10h

**SAMEDI 28**  
**Concert organisé  
par Saint Doulchard Autrement**  
(musique Irlandaise festive)  
Domaine de Varye - 21 h

**DIMANCHE 29**  
**Séance de (Re)mise en forme  
"Gym plurielle" avec l'AGV**  
Domaine de Varye - 10h

### SEPTEMBRE

**SAMEDI 4**  
**Drive in Varye  
Soirée concert et cinéma**  
Domaine de Varye - 20h

**DIMANCHE 5**  
**Phideas - Café artistique  
et exposition**  
Domaine de Varye

**Séance de (Re)mise en forme  
"Pilates" avec MyClub**  
Domaine de Varye - 10h

**SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12**  
**Club Cynophile - Joop de Reus**  
Domaine de Varye

**DIMANCHE 19**  
**Séance de (Re)mise en forme  
"Tai Chi" avec Acabie**  
Domaine de Varye - 10h

**Journées du Patrimoine  
Découvrir Varye**  
Domaine de Varye

Toutes les manifestations sont susceptibles d'être reportées ou annulées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Merci de consulter le site internet  
[www.mairie-saintdoulchard.fr](http://www.mairie-saintdoulchard.fr) pour toutes les actualisations.

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

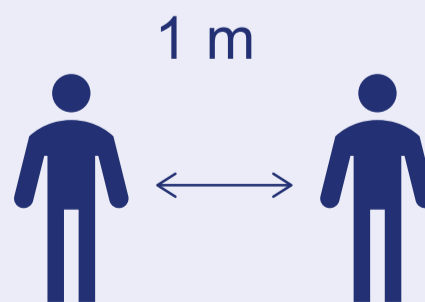


Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS) 0800130000 (appel gratuit)

### COVID-19



Merci





# En solo ou en famille, Urbains et Champêtres



**Découvrez les chemins  
de promenade et randonnée  
de la Ville de Saint-Doulchard**

Pour plus d'informations : [www.mairie-saintdoulchard.fr](http://www.mairie-saintdoulchard.fr)

ville de  
**SAINT-Doulchard**